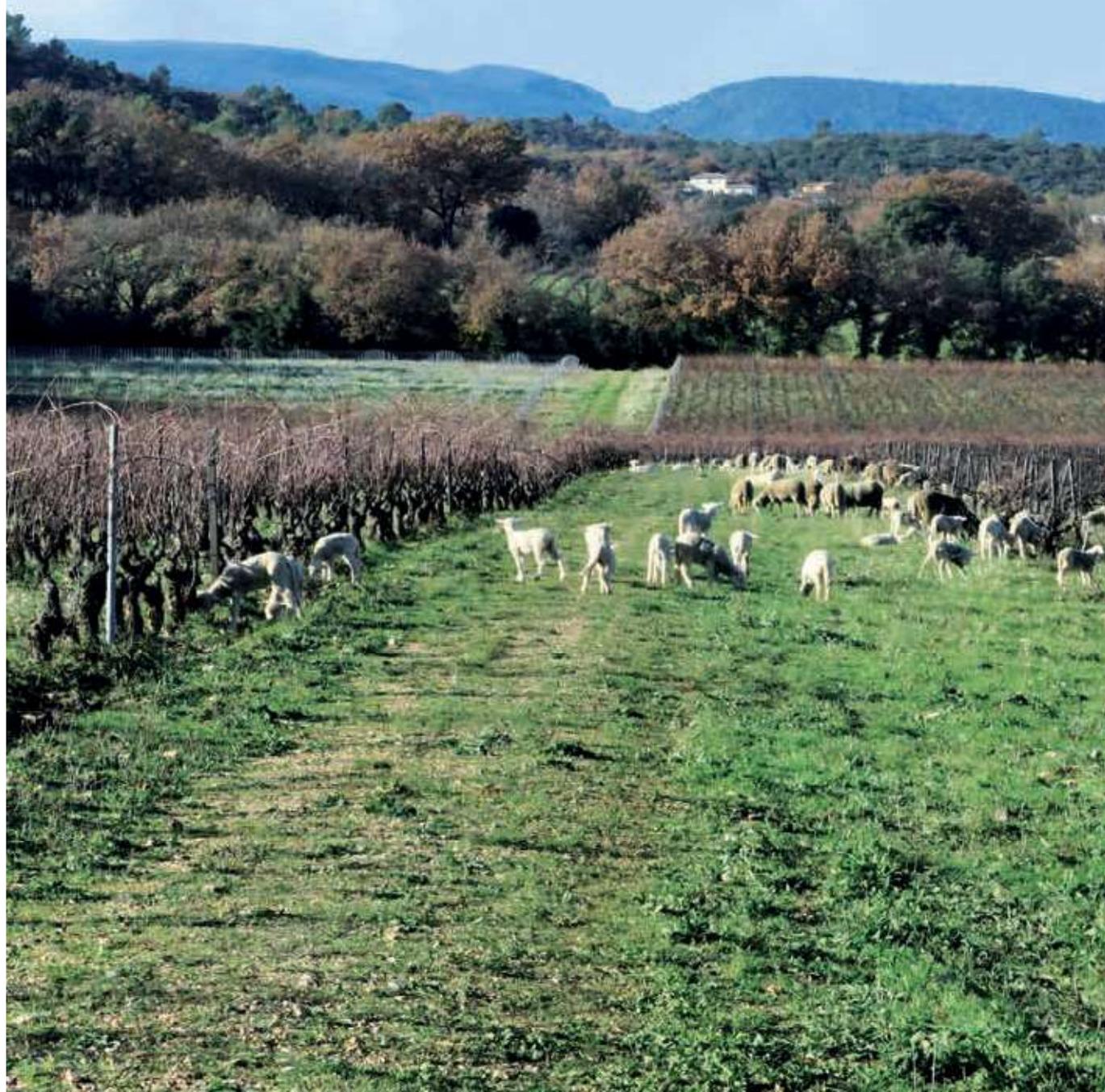


# Le vitipastoralisme

- Une alliance entre éleveurs et viticulteurs
- Une méthode pour favoriser l'échange de services agroécologiques



# Les étapes de la mise en place du

1

## FORMULER LES ATTENTES DES ACTEURS

### Viticulteur

- Contrôle de l'enherbement des rangs et inter-rangs
- Augmentation de la diversité faunistique et floristique de la parcelle
- Image de marque agroécologique

### Éleveur

- Stabilisation et sécurisation des surfaces pâturées
- Réduction des charges d'alimentation du troupeau en hiver
- Recherche d'une alimentation de qualité pour des animaux à fort besoin
- Reconnaissance agro-écologique

2

## COMPRENDRE LES DIFFÉRENTS SYSTÈMES ET LEURS BESOINS

### Quelles pratiques viticoles ?

- Taille
- Irrigation
- Traitements phytosanitaires
- Fertilisation
- Semis des couverts végétaux
- Travaux du sol



### Quelles pratiques pastorales ?

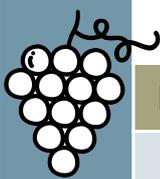
- Effectif du troupeaux
- Conduite pastorale (gardiennage ou parcs)
- Répartition en lots
- Stade physiologique des lots
- Capacité d'adaptation du troupeau au type de ressource alimentaire
- Présence de chiens de protection



► **DES CRITÈRES INDISPENSABLES POUR INSTALLER UN SYSTÈME VITIPASTORAL :**

- volonté partagée d'adapter ses pratiques,
- faisabilité technique du projet répondant aux objectifs des acteurs.

# CONSTRUIRE UN PLAN DE GESTION VITIPASTORAL : AR

	DÉMONTAGE	SARMENTAGE	TAILLE	REPIQUAGE
	Novembre	Décembre	Janvier	Février
<b>Chute des feuilles</b>	<b>Repos hivernal</b>			<b>Pleurs Débourement</b>
	<b>PAS DE PÂTURAGE</b>			<b>PÂTURAGE POSSIBLE</b>
	<p><b>REPOS HIVERNAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Favorable à la <u>présence des troupeaux</u> (à la <u>chute des feuilles</u>, pour ne pas influencer la mise en réserve).</li> <li>En hiver, <u>la taille</u> est réalisée, idéalement précédée d'une pré-taille qui permet de broyer les sarments. Cette étape requiert une bonne <u>coordination</u> viticulteur / éleveur pour que les sarments coupés ne gênent pas le passage des brebis.</li> <li>Le 1<sup>er</sup> <u>entretien du sol</u> et la <u>fertilisation</u> seront effectués après <u>le passage des troupeaux</u>.</li> </ul>			<p><b>DÉBOUREMENT DE LA VIGNE (fin mars)</b></p> <p>Les troupeaux sont sortis des vignes avant cette phase afin de ne pas impacter leur croissance.</p>
	<p>► <b>ADAPTATIONS À PRÉVOIR</b></p> <p>Si la bergerie est éloignée, prévoir un point d'eau et un abri pour la nuit (hiver + prédation)</p>			

## LES PRATIQUES FAVORABLES

### DU VITICULTEUR

Automne/hiver :  
Enherbement spontané et prolongé à privilégier

Automne/hiver :  
Pas de travail du sol sur l'inter-rang

Pré-taille conseillée et évacuation ou broyage des sarments avant pâturage

Palissage et goutte-à-goutte à 60 cm (passage transversal des brebis)

Épandage des engrais et protection sanitaire après pâturage

Mise à disposition de surfaces complémentaires pour le troupeau

### DE L'ÉLEVEUR

Période optimale de pâturage :  
de la chute des feuilles au prédébourement au plus tard

Entrée précautionneuse des brebis dans la parcelle :  
privilégier des surfaces dégagées

Prévoir des espaces en bout de rangs pour permettre aux brebis de se coucher

Chargement moyen de 20 à 50 brebis/ha

Ten  
ada  
priv  
un  
Cor  
en  
Rec  
cas

# Principales questions

## PRINCIPALES QUESTIONS POSÉES PAR LA MISE EN PLACE DE CE SYSTÈME

▶ **Que faire s'il n'a pas plu cet automne et s'il n'y a pas assez d'herbe dans mes vignes ?**

Il est important de prévoir des surfaces complémentaires comme des friches, des parcours en forêt qui fournissent des ressources pour les brebis.

▶ **Que faire en cas de pluie prolongée si un projet de pâturage hivernal existe ?**

De même que pour la question précédente, il est nécessaire de disposer de surfaces complémentaires sur lesquelles mettre le troupeau pour éviter le tassement du sol en période de pluie.

▶ **À quelle période est-il le plus judicieux de faire entrer le troupeau ?**

Il est préférable d'attendre au moins le début de la sénescence des feuilles pour faire entrer le troupeau. Il est possible en revanche de le faire entrer sur la parcelle avant que l'ensemble des feuilles ne soit à terre.

▶ **Quand faire sortir définitivement le troupeau ?**

La sortie du troupeau est déclenchée soit avant la taille des bois (si broyage ensuite), soit avant le débourrement, autour de mars.

▶ **Le troupeau risque-t-il de tasser le sol ?**

S'il est laissé pendant une forte pluie, un risque de tassement et de marquage du sol existe. Mais si la durée de pâturage est adaptée à la ressource en herbe et à la taille du troupeau, le risque est faible. C'est entre autre ce léger piétinement qui permet une amélioration floristique du sol.

▶ **Est-il possible de faire venir l'éleveur pour 1 ha de vignes ou moins ?**

Il est conseillé de prévoir 2 à 3 semaines de ressources pâturables pour faire déplacer un troupeau (s'il n'est pas local). Si les parcelles sont petites, la structuration du potentiel pâturable avec celles des voisins viticulteurs et les surfaces complémentaires peut faciliter la venue d'un troupeau.

▶ **Comment faire s'il n'y a pas de surfaces complémentaires à côté des vignes ?**

En cas de fortes pluies, il faut prévoir un abri pour le troupeau et du foin en lien avec l'éleveur.

Si le potentiel pâturable est faible, il sera compliqué à terme de pérenniser la venue d'un éleveur.

▶ **Y-a-t-il des risques d'intoxication pour les brebis, même en viticulture biologique ?**

En viticulture biologique, le cuivre reste un intrant indispensable pour protéger les cultures du mildiou. Les brebis sont sensibles à l'ingestion excessive de cuivre.

Une intoxication chronique se traduit par l'accumulation de cuivre dans le foie, et peut être sans signes cliniques apparents, jusqu'au déclenchement d'une phase d'affaiblissement général puis la mort de l'animal.

Il est recommandé de faire pâturer en fin d'hiver, avec un cumul des pluies suffisant depuis le dernier traitement, pour que le cuivre ait pu être lessivé.

## ▶ Vincent Salabura

Éleveur ovin à la Bergerie des Gravettes (83)

Les vignes et les moutons dans le Var sont indissociables. Tous les domaines avaient des brebis l'hiver pour désherber de manière naturelle.

C'est de l'herbe disponible en plaine, plus facile à faire manger pour les agneaux. Sans les vignes, il n'y a que de la colline, et les collines ne sont pas assez bonnes pour faire de l'engraissement ou faire manger les agnelées et les brebis qui vont mettre bas. Le risque de dégradation sur les vignes il est nul si on respecte les périodes de végétation. Même les brebis ont l'habitude, elle remontent les rangées de vignes et les

traversent rarement. Elles ont aussi l'habitude de se baisser pour passer les pieds de vignes.



« Avec le viticulteur, c'est donnant-donnant, un échange de service »

Avec le viticulteur, c'est donnant-donnant, un échange de service. Cela lui évite de passer en hiver pour limiter la pousse de l'herbe, et pour nous c'est de l'herbe disponible sur des parcelles qui ne sont pas valorisables normalement. C'est une entente, on essaie de voir ensemble les périodes favorables pour lui, qu'il n'ait pas d'interventions à faire à ce moment-là, et pour les brebis.

## ▶ Vincent Anselme

Éleveur ovin (84)

Le point important est la communication avec les chefs de culture! Ils sont souvent surpris de la rapidité du pâturage, ils pensent qu'on va rester une semaine et en fait le lendemain on est déjà parti! Ils sont aussi satisfaits de voir les brebis manger dans les rangs.

J'essaie toujours de passer après le broyage des sarments, sinon les brebis les dispersent au sol et ça complique la tâche pour le viticulteur.

Pour l'hiver, je n'attends pas forcément la chute des feuilles pour passer, mais au moins que les feuilles soient jaunes pour être certain que la vigne ait fait ses réserves.

On est tributaire du temps, il faut éviter de tasser le sol si il y a des épisodes pluvieux. C'est pour cela qu'il faut prévoir des zones de réserves, pour pouvoir se replier en cas de pluie.



« Le plus important est la communication avec les chefs de culture! »

Certains viticulteurs ont un vrai objectif de fertilisation et économisent beaucoup d'engrais! Par les brebis, on déplace la matière azotée pour compenser les pertes causées par lessivage; et avec notre expérience on arrive à cibler

les apports d'azote selon les besoins. Par exemple, en haut d'une parcelle en pente. Pour les parcs de nuits, on cible les rangs qui manquent de matière organique.

La majorité des domaines avec lesquels je travaille communiquent sur les réseaux sociaux, c'est important pour eux de montrer les bénéfices réciproques du partenariat. Et au niveau social, c'est super intéressant! Les écoles et parents d'élèves sont curieux de venir nous voir dans les vignes.

## ▶ Mael Hardy

Chef de culture, Chêne Bleu (84)

L'éleveur est un voisin et vient au domaine depuis une quinzaine d'années. Il est très attentif au pâturage de ses brebis et déplace le troupeau dès que la nourriture commence à manquer. Nous sommes en communication étroite et anticipons constamment les besoins de chacun. Il s'adapte à mes demandes en fonction des parcelles.

Il fait généralement un premier passage en novembre, après que la quasi-totalité des feuilles de la vigne soient tombées, ce qui me permet d'arrêter de tondre ou travailler les sols début août. Je m'arrange pour qu'il ait suffisamment d'herbe pour son troupeau le moment venu.

C'est gagnant/gagnant car je supprime un passage de tracteur et il a de quoi pâturer.

En mars, il peut refaire un passage, en fonction de la pousse de l'herbe et de l'agnelage.

Nous lui mettons également des prairies à disposition si besoin, il fait aussi pâturer les bois autour du domaine.

La tonte hivernale est très précise et rase. La gestion de l'herbe est optimale, c'est clairement un plus pour nous qui sommes en bio.

Je ne pourrais pas avoir ce degré de précision sur autant de surface avec notre matériel.

Donc il y a un gain de temps par rapport au coût, et les déjections sont complémentaires à nos apports de compost végétal.

Le troupeau ne peut pas être installé si le palissage des vignes ou hauteur de tronc est trop bas, à cause du risque de blessures. Une vigilance est aussi portée sur le tassement du sol si la période est très humide et le sol argileux.

Il y a clairement une valeur ajoutée sur la communication du domaine.

L'équipe du domaine lui commande tous les ans de l'agneau et nous nous rendons des services mutuels.

« La gestion de l'herbe est optimale, c'est clairement un plus pour nous qui sommes en bio »



# Les bénéfiques

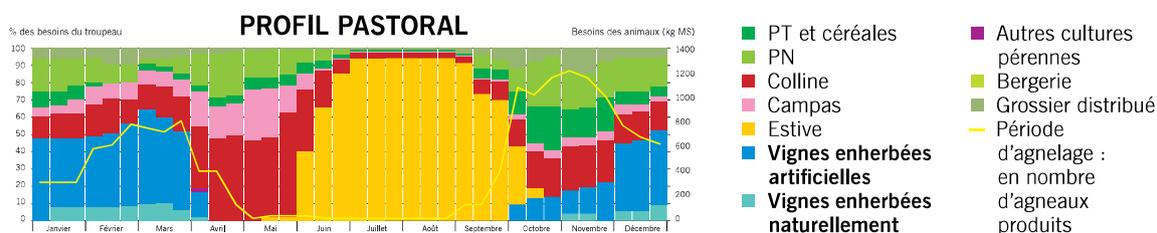
## d'un système résilient associant des structures agricoles distinctes

### PARTIE PASTORALE

- Productivité pastorale des vignes : de 250 à 480 journées brebis pâturage/ha
- Ressource de qualité permettant l'alimentation du troupeau pendant une période donnée
- Amélioration de la diversité floristique favorisant les légumineuses, par la combinaison d'un enherbement permanent (toute l'année et sur plusieurs années) et du pâturage
- Une ressource qui convient à des animaux avec de forts besoins : brebis « empoussées » ou « agnelées » et agneaux



Jusqu'à 40% de l'alimentation des brebis (octobre-mars) !



### PARTIE VITICOLE

- Amélioration de la flore sous et entre les rangs si l'enherbement est permanent et le pâturage sur plusieurs années
- Permet un raclage sur l'inter-rang et au pied de la vigne pendant l'hiver
- Pas d'effet négatif sur la vigueur de la vigne, la qualité des raisins, ni la qualité agronomique du sol
- Valorisation de l'écosystème se traduisant par une grande diversité floristique et entomologique (orthoptères et lépidoptères) propice aux auxiliaires de cultures
- Permet de décaler voire d'annuler le 1<sup>er</sup> entretien du sol

**Une plus-value environnementale induite par l'enherbement prolongé et l'entretien par le pâturage**

- Diminution des herbicides et du nombre de passage de tracteur
- Lutte efficace contre le ruissellement et l'érosion grâce à la mise en place d'un enherbement prolongé pour le pâturage
- Renforcement des fonctionnalités écologiques par la diversification du couvert



# La charte

## de bonnes pratiques pour sécuriser le système vitipastoral

### ► LA CHARTE VITIPASTORALE

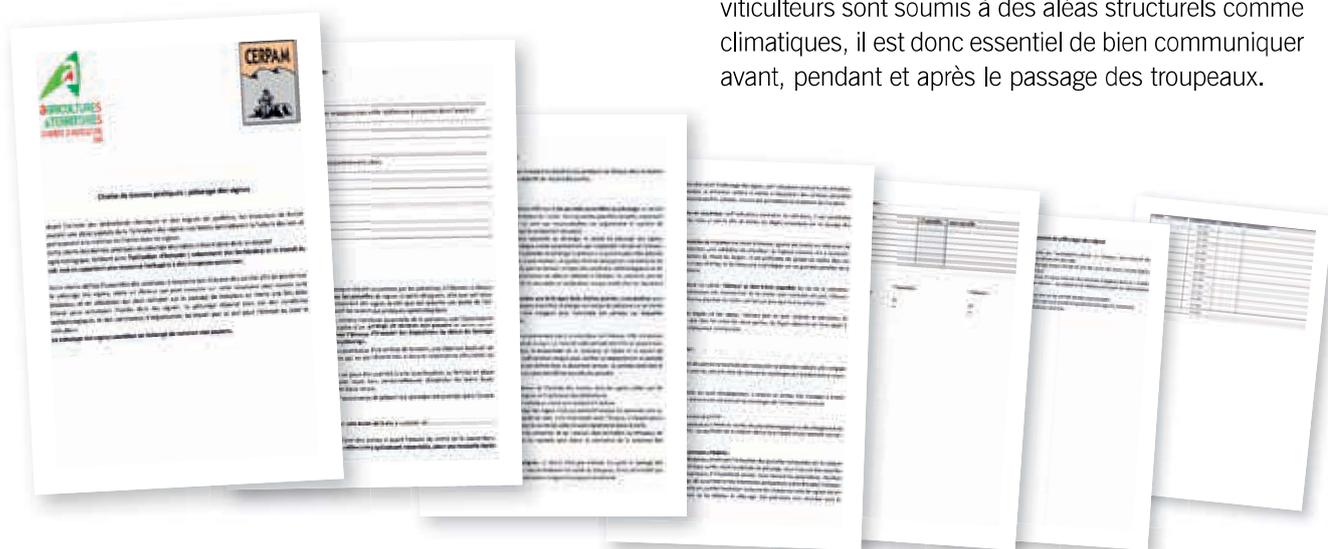
Aujourd'hui, il n'existe aucun outil juridique pour lier deux agriculteurs ayant des systèmes complémentaires sur une même surface. C'est dans ce cadre-là qu'a été développée une charte de bonnes pratiques. Cette charte définit l'ensemble des pratiques à respecter par chacune des parties afin de pérenniser le pâturage des vignes.

Cette charte est basée sur un échange de services entre deux agriculteurs à titre gracieux. Elle « *exclut toute possibilité pour l'éleveur d'invoquer les dispositions du statut du fermage.* »

### LE CONTENU DE LA CHARTE :

- les deux parties prenantes dans le système vitipastoral
- la durée de l'engagement
- l'itinéraire technique adapté au système vitipastoral à mettre en œuvre
- la liste des parcelles engagées et leur accessibilité au pâturage
- le calendrier de pâturage

**ATTENTION :** La réussite de la mise en place du système vitipastoral repose sur une bonne communication entre les deux parties, tout au long de l'année. Éleveurs comme viticulteurs sont soumis à des aléas structurels comme climatiques, il est donc essentiel de bien communiquer avant, pendant et après le passage des troupeaux.



## TRAITEMENT AU CUIVRE DES VIGNES ENHERBÉES

### ► ÉVITER LES INTOXICATIONS AU CUIVRE

La pulvérisation de cuivre sert essentiellement à traiter les vignes contre le mildiou. Après traitement, il peut être présent à la surface de l'herbe ou bien être absorbé par les plantes depuis le sol. Ainsi, une parcelle historiquement viticole est susceptible de contenir davantage de cuivre. Les brebis y sont sensibles à forte dose.

Pour autant, les cas d'intoxication sont peu fréquents et le risque est souvent bien maîtrisé par l'éleveur et le viticulteur, via une conduite ajustée :

- Privilégier un pâturage de fin d'hiver
- Introduire les brebis sur la parcelle après un cumul des pluies supérieur à 20 mm depuis le dernier traitement

### LE SEUIL DE SENSIBILITÉ AU CUIVRE DÉPEND DE NOMBREUX FACTEURS PLUS OU MOINS MAÎTRISABLES

- |  |  |
|--|--|
| – Niveau de pluviométrie après traitement  | – Caractéristiques intrasèques de tolérance par l'animal (génotype, âge, race) |
| – Concentration du sol en oligoéléments réduisant l'assimilation du cuivre (soufre, molybdène) | – Capacité d'absorption par la plante  |
| – Autres facteurs sanitaires augmentant la sensibilité (mycotoxine, parasite...)               | – Nature du semis en inter-rang (privilégier les variétés fourragères)         |

### Dose maximale recommandée sur une période d'ingestion

0,015 g/kg de matière sèche ingérée

Sources :



Cette méthode résulte des études menées par le CERPAM et la Chambre d'agriculture du Var.

## LEXIQUE VITICOLE

**Débourrement** : stade de développement des vignes qui correspond à l'éclatement des bourgeons.

**Taille** : façon culturale qui vise à supprimer les sarments de l'année et à préserver le nombre de bourgeons fructifères nécessaires pour assurer le rendement autorisé de la parcelle.

**Palissage** : système à base de piquets et de fils de fer permettant de soutenir le tronc, les bras et les tiges des vignes.

## LEXIQUE PASTORAL

**Journée brebis pâturage (jbp)** : unité de ressource pastorale d'un milieu pour un troupeau ovin allaitant.

**Taux de raclage** : Intensité du prélèvement par pâturage d'une ressource herbacée, mesurée par une grille de notation.

**Agnelage** : période des mises-bas pour un troupeau de brebis allaitantes

## OUTILS MÉTHODOLOGIQUES À DISPOSITION

**Film pédagogique** « Viticulteurs et éleveurs, ensemble vers l'agroécologie » réalisé par la CA83 et le CERPAM : <https://www.youtube.com/watch?v=DODHWp6GWdA>

**Charte morale viticulteurs/éleveurs** : document sécurisant les pratiques de chacun (CA83/CERPAM)

**Plaquette** « Le pâturage des vignes en Provence, un atout agroécologique pour la viticulture et l'élevage pastoral » (CA83/CERPAM)

**Plaquette** « Le Plan d'Orientation Pastorale Intercommunal (POPI) », 2017, CERPAM

**Brebis\_Link** : Dynamiser les territoires en créant du lien autour du pâturage ovin. Chambre d'agriculture de Dordogne.

**Contact** : Camille Ducourtieux et Bernadette Boisvert,  
[camille.ducourtieux@dordogne.chambagri.fr](mailto:camille.ducourtieux@dordogne.chambagri.fr)  
[bernadette.boisvert@dordogne.chambagri.fr](mailto:bernadette.boisvert@dordogne.chambagri.fr)

## QUI CONTACTER ?

**CERPAM** :  
[secretariat@cerpam.fr](mailto:secretariat@cerpam.fr)

**Chambre d'agriculture du Var** :  
[contact@var.chambagri.fr](mailto:contact@var.chambagri.fr)

### Auteurs

Alice BOSCH (CERPAM)  
Garance MARCANTONI (CA83)  
Julie MAZEAU (CA83)  
Pascal THAUD (CERPAM)

